

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



Meeting Solidaires

Licenciements, chômage, précarité : ça suffit !



Cette initiative nationale Solidaires vise à **mutualiser les expériences de luttes des équipes militantes des différents secteurs touchés par les licenciements et la précarité** : PSA, Renault, Goodyear, Sanofi, Virgin, Centres d'appel, Presse... mais aussi secteur public. Les échanges permettront de donner des pistes de réponses alternatives sur les questions de reprise des entreprises, de reconversion, de licenciements, de conquête de droits nouveaux, du rôle des instances représentatives du personnel.



Le contexte économique, social et syndical, fait de la question de l'emploi et de la lutte contre les licenciements des préoccupations prioritaires pour la majorité des salariés-es. Le taux de chômage ne cesse de croître et va bientôt atteindre 11 %, les contrats précaires explosent, les plans de licenciements, dans les PME comme dans les grandes entreprises, se succèdent de mois en mois. Face à ce désastre social, gouvernement et MEDEF, avec l'aval de certaines organisations syndicales, n'ont comme seule réponse la destruction des droits et acquis sociaux. Les salariés-es comme les chômeurs-euses, ici et ailleurs, n'ont pas à payer le prix de cette orientation libérale de régressions sociales.



L'heure est à la mobilisation et aux convergences des luttes. Solidaires, par cette initiative, a la volonté de contribuer à redonner des perspectives à l'ensemble des salariés-es et à renforcer les échanges intersyndicaux et interprofessionnels. Pour participer à cette rencontre, inscrivez-vous auprès de vos syndicats ou fédérations syndicales.

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

expressions **Solidaires**

Ce 4 pages propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

« Monsieur Hollande, elles sont où les promesses?! »

C'est par ces mots que nos camarades de Solidaires 21 ont apostrophé François Hollande lors de son déplacement à Dijon et qui traduisent la montée de la colère de millions de salariés-es, chômeurs-euses, retraités-es, floués-es par la politique sociale libérale de ce gouvernement. À l'instar de ses homologues européens, le gouvernement Hollande inflige aux populations une politique d'austérité et de recul des droits sociaux, conduisant ainsi à une récession généralisée.

Des manifestations se déroulent dans plusieurs pays européens mais pour l'heure faute de réelle coordination, elles ne permettent pas d'opposer un front social européen contre ces politiques d'austérité. En France les mobilisations de mars et avril contre le projet de loi sur la « Sécuration de l'emploi » étaient justifiées au regard des attaques majeures validées par le gouvernement à la satisfaction du MEDEF et des syndicats signataires de l'accord national interprofessionnel (ANI).

Par ce texte de loi, le gouvernement consacre les théories libérales sur le « coût » du travail, la trop grande « rigidité » du marché du travail, et recycle le vieil adage qu'on nous sert depuis trente ans, pourtant démenti par les faits, qui prétend que : « les profits d'aujourd'hui, sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ».

Le texte de loi gouvernemental dit de « Sécuration de l'emploi » reprend quasi intégralement l'ANI. Sur le fond et sur la forme, il est inacceptable. Sur la forme, considérer l'ANI comme le socle incontestable de la loi au nom du dialogue social est une conception contestable de la démocratie sociale. En effet l'ANI est un accord minoritaire au regard du poids des forces syndicales ; de plus les organisations syndicales n'ont pas de légitimité à s'octroyer un chèque en blanc pour entériner, sans débat avec l'ensemble des salariés-es, des mesures dont l'enjeu fondamental est notre modèle social.

Loin d'être un accord « donnant-donnant » ou « équilibré » selon les éléments de langage des signataires et du gouvernement, le texte de loi va au contraire légaliser des régressions sociales majeures, que les maigres avancées, assorties de multiples dérogations et suspendues à des négociations aléatoires, sont loin de compenser.

Bafouer la hiérarchie des normes et le principe de faveur, saper la base du contrat de travail fondée sur l'assentiment individuel du salarié, légaliser le chantage à l'emploi via les accords maintien de l'emploi, libéraliser encore plus les licenciements, réduire les délais et les voies de recours contre ces accords, sont autant d'attaques contre les droits des salariés-es justifiant le rejet du projet de loi.

Les premières déclarations du gouvernement sur le dossier des retraites laissent présager de nouvelles attaques contre notre protection sociale. La réforme Fillon avait mis des millions de personnes dans les rues, celle que projette le gouvernement va nécessiter de nouveau une mobilisation d'ampleur. Comme pour les assurances complémentaires, le gouvernement envisage de désindexer de l'inflation les pensions, ou/et d'allonger la durée de cotisations et reporter l'âge de départ à la retraite...

Les renégociations UNEDIC courant 2013, avec un taux de chômage dépassant les 10%, vont être l'occasion pour le MEDEF de tenter d'imposer une révision à la baisse des allocations chômage, jetant ainsi davantage de chômeurs et chômeuses dans le désespoir jusqu'au suicide comme ces derniers mois.

— Alors oui, Monsieur Hollande, elles sont où les promesses?! Les organisations syndicales comme l'ensemble des mouvements sociaux ont la responsabilité d'organiser rapidement des mobilisations unitaires pour rappeler au Président les promesses du candidat Hollande!

Syndicalisme international : nous construisons l'avenir !

L'activité internationale est une nécessité pour la solidarité bien entendu, mais c'est un besoin aussi pour nos luttes. Il n'est pas concevable de s'enfermer dans une entreprise ou un pays lorsqu'on a l'ambition de changer le monde ! Pour renverser le système actuel, nous nous appuyons sur les luttes collectives. Il s'agit de renforcer nos capacités d'action dans les entreprises et sur des thèmes interprofessionnels primordiaux tels que les droits des femmes, l'immigration, le besoin de services publics, etc.



Avancer dans la coordination du syndicalisme de luttes

« Syndicalisme international : nous construisons l'avenir ! », tel était le titre de l'invitation lancée par l'Union syndicale Solidaires, la Central Sindical e Popular Conlutas (Brésil) et la Confederacion General del Trabajo (État espagnol), pour une rencontre syndicale internationale, à Saint-Denis du 22 au 24 mars.

L'invitation concernait toutes les organisations syndicales et courants syndicaux qui se reconnaissent dans le syndicalisme de luttes. Elle ne s'adressait ni à celles et ceux qui utilisent le mot « syndicalisme » pour pratiquer la collaboration de classe, ni à celles et ceux qui se contentent de proclamations, slogans et certitudes réaffirmés en cercle restreint.

Plus de soixante délégations, venant d'une trentaine de pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique, d'Asie, étaient présentes ; plusieurs autres avaient marqué leur intérêt pour la démarche, mais n'ont pu se déplacer. Le succès de cette rencontre montre que les propositions faites correspondent à une attente de nombreux collectifs syndicaux, à travers les continents. L'intérêt syndical de ces journées repose sur deux points : **Les engagements de travail pris par les organisations présentes. La diversité politique, organisationnelle, culturelle, des syndicats parties prenantes du réseau.**

Réseau syndical international de solidarité et de luttes

Cet appel est lancé par des organisations syndicales d'Europe, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie. Nos affiliations ou non-affiliation internationales sont diverses : membres de la Confédération Syndicale Internationale, membres de la Fédération Syndicale Mondiale, membres d'aucune de ces deux organisations, participant à des réseaux syndicaux internationaux divers, etc. Il s'adresse à toutes les organisations syndicales qui se reconnaissent dans le syndicalisme de luttes, la démocratie ouvrière, l'auto-organisation des travailleurs et des travailleuses, et la nécessité de transformation sociale.

La crise du système capitaliste a des conséquences dans le monde entier. Les crises économiques, financières, écologiques et sociales s'entremêlent et s'autoalimentent. Cette crise globale du capitalisme montre l'impasse d'un développement basé sur un partage de plus en plus inégal de la richesse produite, la dérégulation financière, le libre-échange généralisé et le mépris des impératifs écologiques. Pour sauver les profits des actionnaires et des patrons, pour assurer l'avenir des banques, les institutions mondiales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce, etc.), les gouvernements et le patronat s'attaquent de plus en plus fortement aux droits des travailleurs et des travailleuses.

Le système économique et politique actuel organise le pillage de nombreux pays, oblige des millions de personnes à quitter leur région d'origine pour survivre... et nie ensuite tous leurs droits sous prétexte qu'ils et elles sont immigrés.

Destruction des services publics, remise en cause de tous les droits sociaux, attaques envers les droits syndicaux, libertés syndicales bafouées, développement de la précarité et du chômage pour faire pression sur les populations... Ce sont les mêmes méthodes qui sont utilisées dans tous les pays ! Pour arriver à leurs fins, ils utilisent tous les moyens : criminalisation, procès, arrestations, interventions policières, occupations militaires, entraves de toutes sortes aux droits collectifs et individuels. La répression est une de leurs armes contre celles et ceux qui résistent, qui s'opposent, qui construisent des alternatives. Notre solidarité, par delà les frontières, est une de nos réponses.

[...] **Notre syndicalisme vise au renversement du modèle de développement économique, social et politique,** fondé sur l'hégémonie de la finance, du profit et de la compétitivité. Au contraire, nous voulons construire un système fondé sur les biens communs, sur la redistribution des richesses entre toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur création, sur les droits des travailleurs et travailleuses et sur un développement écologiquement soutenable.

Nous revendiquons l'extension, la démocratisation et l'appropriation sociale du service public (éducation, santé, transport, énergie, eau, logement, etc.). La libre circulation des personnes et l'égalité des droits sociaux et politiques de tous et toutes, indépendamment de la nationalité, de l'origine, du sexe, font partie de nos objectifs communs.

Notre syndicalisme allie la défense des intérêts immédiats des travailleurs et travailleuses, et la volonté de changement social profond. Il ne se limite pas au champ revendicatif économique, il englobe des sujets comme le droit au logement, à la terre, l'égalité entre hommes et femmes, l'anticolonialisme, l'écologie, l'anticolonialisme, etc.

Les intérêts que nous défendons sont ceux de la classe ouvrière (travailleurs et travailleuses en activité ou en retraite, chômeurs et chômeuses, jeunes en formation). Ils s'articulent avec ceux des peuples de toutes les régions du monde. En cela, nous nous opposons frontalement au patronat, aux gouvernements et institutions qui sont à son service, et nous revendiquons notre autonomie vis-à-vis de toute organisation politique.

[...] **Nous ne proclamons pas la constitution d'une nouvelle organisation syndicale internationale.** Nous décidons de renforcer, élargir, rendre plus efficace, un réseau du syndicalisme offensif, démocratique, autonome, alternatif, féministe, internationaliste.

[...] **Nous ne nous battons pas pour revenir en arrière ;** certes, les attaques envers la classe ouvrière sont très fortes et parfois sous des formes nouvelles. Mais l'exploitation capitaliste n'est pas une nouveauté et c'est avec cela qu'il faut rompre, pour créer des modes d'organisation de la société partant des besoins de la population.

[...] **nous avons des objectifs concrets, des engagements communs :**

Nous agissons, dans la durée, pour la solidarité internationale, et notamment contre toutes répressions antisyndicales. Notre combat se mène contre toutes les oppressions, notamment celles envers les femmes.

Nous interviendrons de manière unitaire et coordonnée pour appuyer des luttes et des campagnes internationales préexistantes, en réaffirmant le droit à l'autodétermination des peuples : soutien aux peuples palestinien et sahraoui, reconnaissance du syndicalisme autonome dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, contre l'occupation militaire d'Haïti, contre les traités européens qui imposent l'austérité, pour le droit de tous les peuples à décider de leur avenir...

Nous renforçons et étendons le travail international mené dans les secteurs professionnels (transport, éducation, centres d'appels, industrie, commerce, santé, etc.) et sur des questions interprofessionnelles (droit des femmes, immigration, logement, écologie, santé et travail, etc.) ; déjà, le travail s'organise dans plusieurs de ces secteurs, dont l'animation est prise en charge par des organisations syndicales de nos différents pays.

Nous poursuivons le travail de réflexion et d'élaboration sur les questions de crise du système capitaliste et d'alternatives à celui-ci.

Enfin, nous mettons, ensemble, les moyens matériels nécessaires à la réussite de nos projets communs : sites web, liste d'échanges par mail, coordination par secteurs professionnels, etc.



Le Forum Social Mondial de Tunis

70 militantes et militants formaient la délégation Solidaires au FSM 2013. Deux ans après le début de la révolution tunisienne, ce FSM avait une forte portée symbolique. Il a confirmé la complexité de la situation locale : une société fortement éprise de liberté, un gouvernement qui ne veut pas rompre avec le capitalisme et ses institutions, une « gauche sociale et syndicale » présente dans les luttes, divisée par les enjeux électoraux, et qui doit faire face aux forces réactionnaires notamment d'Ennahdha.

Le Forum a rassemblé plus de monde que le précédent à Dakar. Les milieux militants tunisiens étaient bien représentés, avec beaucoup de jeunes et une forte présence des femmes.

La délégation Solidaires, la plus nombreuse parmi les syndicats venus de France, a constitué un cortège dynamique lors des manifestations d'ouverture et de clôture du FSM. Nous avons participé à divers débats, aux participations et intérêt inégaux... mais c'est la règle lorsque des centaines d'ateliers se succèdent durant trois jours. Surtout, ce fut l'occasion pour Solidaires d'actions syndicales directes :

Co-organisation avec le syndicat UGTT d'un rassemblement de soutien aux grévistes de Téléperformance.

Envahissement du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens, avec les délégués UGTT qui exigent le retour du transport de phosphates au rail alors qu'il vient d'être confié au patronat routier.

Rassemblement devant l'ambassade de France, en solidarité et avec les travailleuses de Latelec, licenciées par la direction du Groupe Latecoere, parce qu'elles revendiquent... l'application du droit social et des accords signés.

Pour avoir un aperçu de l'activité de notre délégation au Forum Social Mondial : www.fsm2013tunis.rezisti.org

Un réseau, des réseaux...

Notre syndicalisme interprofessionnel repose sur l'activité de nos syndicats professionnels. Ce principe est valable, aussi, pour le travail international.

SUD-Rail est à l'origine de la création du Réseau Rail Sans Frontières qui rassemble des organisations syndicales de plusieurs pays africains et européens. Diverses actions de solidarité contre la répression ont été menées, une réunion est organisée chaque année, un bulletin est publié, et l'élargissement aux divers contacts internationaux de SUD-Rail est à l'ordre du jour.

SUD PTT a permis la création d'un réseau syndical dans les Centres d'appel. Un colloque international s'est tenu en 2012 rassemblant de nombreuses délégations syndicales ; outre la solidarité internationale contre la répression, un travail conjoint est mené, notamment entre les syndicats des pays européens et ceux des pays de « délocalisation ».

SUD Santé Sociaux a participé à la création du réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale. Plusieurs conférences internationales se sont tenues, des manifestations ont été organisées à Paris, Varsovie et Bruxelles, et le travail se poursuit à travers une liste d'échanges active entre deux réunions internationales.

Solidaires Finances publiques joue un rôle important dans l'Union du Personnel des Finances en Europe. Constituée par plus de 20 syndicats européens qui représentent plus de 400 000 syndiqué-es, cette Union est présidée par un militant Solidaires.

SUD Education a mis en place une commission internationale qui se réunit régulièrement et prend une place importante dans les travaux de la commission Solidaires.

Il ne s'agit pas là d'un palmarès mais de quelques exemples de l'activité internationale des organisations Solidaires.

L'Alter Summit en juin, à Athènes

L'Alter Sommet rassemble des forces européennes (syndicats et mouvements sociaux, citoyens, féministes, écologiques) qui se battent pour une Europe sociale, écologique et féministe. L'Alter Sommet veut créer une dynamique pour rendre cette autre Europe possible, à travers des actions européennes, nationales et locales. Il organise un « Sommet alternatif » les 7 et 8 juin à Athènes ; l'Union syndicale Solidaires sera présente !

www.altersummit.eu

Retrouvez l'espace "international" sur le site de Solidaires : <http://www.solidaires.org/article12420.html>

Notre Dame des Landes.

3 questions à :

**Geneviève
Coiffard-Grosdoy**

Représentante d'ATTAC à la coordination des opposant-es à l'aéroport de Notre Dame des Landes

Comment s'organise la solidarité au sein de la ZAD ?

Initialement, Zone A Développer, la ZAD a été renommée Zone A Défendre par les opposant-es au projet d'aéroport. "La chat teigne" est devenu le lieu central de la contestation avec la manifestation du 17 novembre dernier qui a lancé les opérations des réoccupations et de reconstructions. Depuis, la ZAD s'est organisée.

Chaque semaine, des membres d'un des nombreux comité de défense* prennent en charge l'animation de la ZAD. Il s'agit d'organiser les tâches matérielles, de lancer des ateliers ou de préparer des projets comme la reconstruction des 14 sites où les fermes ont été rasées. Il faut savoir qu'à chaque destruction, tous les gravas sont évacués jusqu'au plus petit caillou pour ne pas laisser à disposition des matériaux réutilisables pour la reconstruction. Peine perdue car celles-ci se poursuivent.

Dernièrement, la ferme de Bellevue a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Le paysan a dû quitter les lieux pour lui éviter de payer les astreintes. Néanmoins, la résistance s'est organisée autour de la ferme avec les tracteurs qui sont venus s'enchaîner autour des bâtiments et la réimplantation de bétail, cochons et poules. Depuis, les procédures juridiques se suivent à l'encontre des opposant-es qui se relaient sur la ferme pour empêcher juridiquement toutes possibilités d'intervention policière.

Si le dispositif policier s'est allégé depuis les violentes répressions de novembre, des troupes basées à proximité de Nantes sont toujours prêtes à intervenir. La présence policière quotidienne se situe essentiellement sur des points de contrôles qui sont là surtout pour déranger la population. Néanmoins, aujourd'hui, ce sont bien les opposant-es qui occupent et font vivre la ZAD. Le 12 avril, l'opération "sème ta ZAD" va démarrer pour la remise en culture des terres à travers des projets de maraichages.

* il existe plus de 200 comités de défense sur tout le territoire.



Quelles sont les attentes des démarches auprès de l'Europe ?

La procédure engagée est très importante et porteuse d'espoir pour l'abandon du projet. Elle n'est cependant pas suspensive. Il est donc essentiel que la mobilisation se poursuive.

Le dossier porté à la commission européenne repose sur l'absence d'étude de solutions alternatives et le non respect de la loi sur l'eau et de plusieurs directives européennes : l'évaluation des incidences sur l'environnement, la directive cadre sur l'eau et la directive habitats et espèces

protégées (26 recensées). Par une procédure précontentieuse, la commission UE a saisi l'Etat français qui doit répondre avant mi-avril. L'avis de la commission européenne a déjà par le passé entraîné l'abandon de projets (ex : l'extension du port de St Nazaire à Donges).

De plus, à la suite de l'audition le 20 mars des pro et anti aéroport, la commission des pétitions du parlement européen attend désormais la réponse de la France pour décider d'envoyer une commission d'enquête parlementaire sur le terrain.

En parallèle, les décompensateurs en lutte* ont rendu une expertise du dispositif de compensation lié à la loi sur l'eau. Ils l'ont adressée au comité d'expertise scientifique installé en novembre comme le prévoyait l'enquête d'utilité publique de juillet 2012. Ils montrent que le projet d'aéroport sous estime et sous évalue le rôle de la zone humide et dénoncent la méthodologie de compensation, véritable usine à gaz détournant la législation. Ces travaux enrichissent le dossier européen des opposant-es.

*groupe de contre expertise constitué des naturalistes en lutte, d'occupants de la ZAD, de membres d'ATTAC et de citoyen-es.

Quels sont les enjeux de la chaîne humaine du 11 mai à la ZAD ?

Après le succès de la manifestation du 17 novembre, le gouvernement a répondu par une répression d'une extrême violence. Face à la mobilisation qui ne faiblissait pas et devant la pression médiatique, il a lancé fin novembre, la commission de dialogue pour une période de 6 mois chargée, en fait de dialogue, d'expliquer le projet. Pendant ce délai, les opérations de défrichage ont été suspendues ce qui a permis de préserver la forêt de Rohanne.

La commission de dialogue a reçu depuis janvier les pro et anti aéroport et rendra ses conclusions début avril. Il y a de forts risques de reprise de la répression policière à la fin de la période au mois de mai. Le succès de la chaîne humaine le 11 mai représente de ce point vu un enjeu particulièrement important.

La coordination des opposant-es à l'aéroport, chargée de l'organisation de l'événement, regroupe aujourd'hui, 45 organisations (associations, syndicats et partis politiques) dont l'ACIPA, association de citoyen-nes qui a repris le flambeau en 2000 de l'ADECA qui avait entamé la lutte en 1970. Pour rendre visible la mobilisation et participer au financement de l'opération, la coordination a mis en place un système de réservation d'un ou plusieurs kilomètres de la chaîne humaine. L'inscription est proposée à 2€.

Il est encore temps de s'inscrire pour gonfler les rangs de la chaîne et participer à son succès.

Retrouvez tous les préparatifs sur le site de la chaîne humaine : www.chaine-humaine-stop-aeroport.org

Pour en savoir plus :

Le blog de la ZAD (Zone A Défendre) : <http://zad.nadir.org>

Le site de l'ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes) : acipa.free.fr



**Chaîne Humaine Citoyenne
contre le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes**

**Samedi 11 mai 2013 à 14h00
à Notre Dame des Landes**

**Enterrons le projet
Avec le soutien de l'ACIPA et de la COORDINATION**

Égalité professionnelle FEMME HOMME dans la Fonction publique

Pourquoi Solidaires a signé le protocole d'accord ? Le 20 septembre 2012, conformément aux engagements pris en juillet lors de la « conférence sociale », Madame Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction publique, lance la concertation / négociation sur « l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique ».

Quatre axes de travail sont dégagés au cours de la concertation, qui constituent l'architecture du protocole d'accord :

Le dialogue social comme élément structurant pour parvenir à l'égalité professionnelle.

Rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les parcours professionnels de la fonction publique.

La meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

La prévention des violences faites aux agents sur leur lieu de travail.

Si des mesures sont prises en compte...

Une démarche intégrée et décloisonnée, avec application du protocole aux trois versants de la fonction publique, aux titulaires et non titulaires, et ce à tous les niveaux y compris local. L'ensemble des négociations sur les carrières, l'action sociale, les conditions de travail devant spécifiquement intégrer les enjeux d'égalité professionnelle et des mesures permettant d'arriver à cette égalité.

Un rapport de situation comparée, qui reprend clairement les indicateurs de celui qui existe dans le privé. Il existera au niveau national mais aussi au niveau local. Il permettra d'une part, d'être présenté devant le Conseil commun pour y dégager des orientations pluriannuelles et des plans d'action et d'autres part, d'engager au niveau local, au plus près des agents, des plans d'action à partir d'indicateurs localement négociés.

La prise en compte de l'homoparentalité, au travers du congé de paternité et d'accueil qui deviendra un congé de droit, pour les titulaires et non titulaires, sans condition d'ancienneté, ni perte de rémunération et ce, quel que soit l'employeur ou le versant de la fonction publique dans lequel l'agent exerce.

Le sujet des retraites, même s'il est renvoyé à des contributions de la fonction publique au Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

La question des violences – harcèlement et violences familiales détectées sur le lieu de travail – qui, à elle seule, fait l'objet d'un axe du protocole. Une circulaire sera publiée afin d'assurer sa prise en charge dans la fonction publique.

Pour compléter cet article, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site de Solidaires et notamment les rubriques Fonction publique

<http://www.solidaires.org/rubrique170.html>

et Femmes <http://www.solidaires.org/rubrique174.html>

... d'autres restent insuffisantes

Sur les écarts de salaires dans la FP.

Sur la facilitation de l'accès aux formations.

Sur les campagnes sur les violences familiales détectées sur les lieux de travail.

Sur les dispositifs d'organisation du temps de travail pour une meilleure articulation vie privée / vie professionnelle, notamment en terme de congés ou de congés supplémentaires comme pour la perte d'autonomie.

Plus globalement, la faiblesse de l'accord réside dans le fait qu'il n'y aura pas d'obligation de résultats inscrite, pas de mesures coercitives, même si pour s'assurer de l'effectivité des dispositions dans les trois versants de la fonction publique, un bilan devra être élaboré et présenté devant le Conseil commun, sur la réalisation concrète des mesures inscrites dans le protocole.

Alors...

... fallait-il valider les avancées et considérer que ce protocole ne représente qu'un outil, un premier pas qui permettra à tous les Solidaires de se saisir collectivement des enjeux et de poursuivre leur combat revendicatif en la matière ?

... fallait-il considérer de manière plus globale qu'un accord ne peut être signé parce qu'insuffisant ou qu'il risque à terme de se solder par peu de changements concrets ?

La commission nationale « femme » de Solidaires consultée sur ce point a estimé que le texte comprend de réelles avancées, et constitue une base valable pour pouvoir entamer un travail de fond et obtenir des mesures concrètes. Pour elle, un tournant a été pris lors de cette négociation, après celle avortée du précédent gouvernement, et il s'agit bien, là, d'avancées en matière d'orientation politique sur ce sujet et sur les outils qui sont mis en place. Fort de cet avis partagé, c'est à 93,30 % que les organisations syndicales de Solidaires Fonction Publique ont pris la décision d'un vote POUR la signature de ce protocole.

Pour autant la signature de Solidaires ne doit pas constituer un blanc seing, ni une fin en soi, et la vigilance sera de mise pour Solidaires Fonction Publique et chaque syndicat de Solidaires quant à l'application des dispositions et la volonté de les rendre effectives à tous les niveaux (trois versants, niveau national et local, et dans chaque sujet de négociation avec l'administration). En tout état de cause, un bilan sera effectué par Solidaires (au-delà de celui prévu par l'administration) pour attester au bout d'un an les avancées ou les non avancées. Si rien de concret n'en sort, une remise en question de l'accord pourra être décidée.

infos solidaires

Rencontres Solidaires 2013

Cette semaine de formation-échanges, qui se déroulera du 25 au 31 mai à Dunière-sur-Eyrieux (Ardèche), contribue à forger le syndicalisme Solidaires, tant par la nature et la diversité des débats que par les échanges de pratiques syndicales.

Chaque matinée, un thème différent est abordé : **Le syndicalisme Solidaires ; Crise, dette, austérité ; Écologie et transformation sociale ; Égalité Hommes – Femmes ; Conditions de travail, une question syndicale.** L'après-midi est consacré aux ateliers : tracts-affiches, journal, prise de note et compte rendu, expression orale et gestuelle, initiation informatique, vie d'un Solidaires local. Ces Rencontres s'adressent aux militant-es, du privé ou du public, des structures de Solidaires ayant déjà suivi une formation syndicale dans leur organisation et sensibles au développement du syndicalisme interprofessionnel. Les structures qui n'ont pas encore les moyens d'organiser leur propre formation peuvent aussi envoyer des stagiaires. Ces dernières années, cette formation réunissait à chaque fois une petite vingtaine de syndicats/fédérations et 5 à 6 Solidaires locaux. 80 à 100 participant-es sont souhaité-es. **Pour s'inscrire, adressez-vous au plus vite à votre syndicat/fédération ou Solidaires local qui transmettra au Cefi Solidaires.**

Pour en savoir plus : <http://www.solidaires.org/rubrique279.html>

Le 17 mai : journée internationale contre l'homophobie

Cette journée est organisée depuis 2005, au moment du 15^e anniversaire de la suppression de l'homosexualité des maladies mentales par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle est d'autant plus importante cette année que la loi pour l'égalité des droits (mariage, adoption) présentée au parlement a vu tous/tes les

homophobes et transphobes de France se déchaîner dans la rue... Sans qu'ils/elles soient par ailleurs inquiétés, et ce, alors même que les propos discriminatoires en raison de son « orientation sexuelle » sont interdits et condamnables...

Des rassemblements ou manifestations seront organisés le 17 mai prochain pour continuer de lutter contre l'homophobie et la transphobie.

Pour tout renseignement sur cette journée : www.idahofrance.org



Connaître ses droits pour mieux les défendre

Rappel – Solidaires a publié à ce jour un peu plus d'une trentaine de fiches pratiques permettant à chaque salarié-e de connaître l'essentiel des droits sur divers sujets : **le bulletin de paie, la formation, les sanctions, les arrêts-maladie, le travail de nuit, le harcèlement moral, les congés payés, le droit de grève, etc.** Celles-ci sont disponibles en version électronique sur le site de Solidaires à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique377.html>.

Vous pouvez également contacter votre organisation syndicale ou Solidaires local pour savoir si ceux-ci disposent d'exemplaires papier.

Expressions solidaires

Journal édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 144 bd de la Vilette
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Annick Coupé

N° CPPAP : 1 008 5 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier Du Bonjour